

Paille V2 Sterisil®

Fiche de données de sécurité

1^{ère} partie : Identification

Identification du produit : Paille V2 Sterisil® (S365-V2 et S365m-V2)

Utilisation du produit : Traitement de l'eau dentaire

Famille chimique : Résine imprégnée, acide organique

Nom de la société : Sterisil, Inc.

Adresse de la société : 835 S Highway 105, Suite D, Palmer Lake, CO 80133, États-Unis

Informations générales Téléphone : +1 (719) 622-7200

N° de téléphone d'urgence : +1 (719) 622-7200 ext. 210

2^e partie : Identification des dangers

Mot de signal : Granulaire

Pictogramme : Aucun nécessaire car ce produit ne cause aucun effet secondaire indésirable.

Classement HMIS [Systèmes d'information en gestion de la santé] :



Santé : 1

Inflammabilité : 1

Réactivité : 0

Indice de protection personnel : E

Définitions NFPA/HMIS : (0-Minime, 1-Léger, 2-Modéré, 3-Élevé, 4-Extrême). Ces valeurs ont été obtenues en recourant à des recommandations ou des publications d'évaluations préparées par la National Fire Protection Association [Association nationale de protection contre les incendies] (NFPA) ou la National Paint and Coating Association [Association nationale de la peinture et du revêtement] (en ce qui concerne le classement HMIS).

3^e partie : Composition des ingrédients et informations connexes

Les substances actives de la Paille V2 contiennent 17,5 % d'argent en poids.

Nom commun	Numéro d'inscription CAS	Pourcentage en poids
Résine échangeuse de cations acides faibles (copolymère d'acide acrylique et de divinylbenzène ; eau, colorants) Présence possible de formes de sodium et d'hydrogène	9052-45-3	> 81,5 %
Acide citrique	77-92-9	< 1,0 %
Argent	7440-22-4	≤ 17,5 %

4^e partie : Mesures de premiers secours

Premiers secours : Minimiser le contact, laver avec de l'eau et du savon.

Protection oculaire et Premier secours si contact : Lunettes de sécurité agréées par l'ANSI [Institut national américain de normalisation]. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation s'étend ou persiste.

Protection de la peau et Premier secours si contact : Laver la zone avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation s'étend ou persiste.

Premiers secours en cas d'inhalation : Bien que le produit soit granulaire, si la victime a été exposée à des niveaux excessifs de poussière, il convient de l'amener à l'air frais. Si la victime éprouve de la difficulté à respirer, lui fournir de l'oxygène. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si une toux ou d'autres symptômes apparaissent.

5^e partie : Mesures de lutte contre l'incendie

Propriétés inflammables :

Point d'ignition COC : Aucun

Point d'ignition TCC : Aucun

Température d'auto-inflammation : Aucun

LEL : Aucun

UEL : Aucun

Procédure de lutte contre l'incendie : Le produit n'est pas combustible. Comme pour tout incendie, utiliser un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de protection agréés NIOSH [Institut national pour la sécurité et la santé au travail] ou MSHA [Administration de la sécurité et de la santé minières].

Danger inhabituel d'incendie ou d'explosion : La combustion peut générer du carbone, de l'azote et des vapeurs de soufre.

Moyens d'extinction : Moyens appropriés pour contenir l'incendie.

6^e partie : Mesures en cas de dispersion accidentelle

Procédures en cas de déversement : Aucun danger connu en cas de déversements. Nettoyer avec une serviette en papier et laver la zone avec de l'eau et du savon. En cas de poussière, porter un masque antipoussière pour minimiser l'exposition.

7^e partie : Manipulation et conservation

Conservation : Conserver à température ambiante. Éviter toute congélation car les perles pourraient se fracturer. Conserver les cartouches dans leur emballage d'origine, fermées et scellées lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Manipulation : Manipuler les tubes avec des gants en latex pour éviter le contact et le transfert de bactéries hétérotrophes sur la surface externe des tubes avant leur installation dans la bouteille du réservoir du fauteuil dentaire. Éliminer d'une façon conforme à toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales ou aux lois et réglementations régissant les décharges.

8^e partie : Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Recommandations en cas d'exposition :

OSHA PEL : 0,01 mg/m³

OSHA TWA : 0,01 mg/m³

Autre équipement de protection : Aucune indiquée par le fabricant.

Pratiques hygiéniques de travail : Aucune indiquée par le fabricant.

9^e partie : Propriétés physiques et chimiques

Apparence : Résine granulaire grise/verte dans les tubes ; l'eau traitée par les tubes est claire.

État : Perles (> 99 %), poudre granulaire (< 1 %).

Odeur : Aucune.

pH : Le pH de l'eau traitée dépend de l'eau utilisée (5 à 8).

Point d'ébullition : Ne bout pas

Densité : 800 g/l

Point de fusion/congélation : 0 °C

Pression de la vapeur : N/A

Densité de la vapeur : N/A

Solubilité dans l'eau : Nil.

Corrosion : Aucun risque connu.

Polymérisation : Pas de risque de polymérisation dangereuse.

Température d'auto-inflammation : Environ 500 °C

Température de décomposition : Au-dessus de 230 °C

Viscosité : N/A

10^e partie : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans des conditions ambiantes.

Incompatibilité avec d'autres matières : Agents oxydants forts (c'est-à-dire acide nitrique).

Sous-produits dangereux : Sulfonates organiques, polyacrylates carbonisés, acides aromatiques et hydrocarbures, oxydes d'azote, oxydes de carbone, hydrocarbures chlorés.

Produits dangereux de la décomposition : Peut produire des oxydes de carbone et de l'azote à la suite de la décomposition thermique.

11^e partie : Informations toxicologiques

Dangers sanitaires aigus et chroniques : Bien qu'aucune observation de ce type n'ait été faite avec les substances antimicrobiennes de Sterisil, les utilisateurs doivent savoir que l'absorption à long terme de l'argent ou de ses composés peut produire un argyrisme généralisé (décoloration grise de la peau).

Effets potentiels sur la santé :

Yeux : Ce produit est granulaire ; par conséquent, la poussière doit être minime. Ce produit n'est pas connu pour causer des dommages permanents aux tissus oculaires.

Peau : Non irritant. Aucun danger prévu en cas d'utilisation normale.

Inhalation : Ne doit pas être toxique par inhalation. Bien que la poussière soit minime, elle peut être légèrement irritante pour les voies respiratoires.

Ingestion : Non toxique. Aucun danger connu en cas d'utilisation conforme aux instructions du récipient.

Informations cancérigènes : Aucun des composants présents dans ce produit n'est répertorié comme étant cancérigène.

12^e partie : Informations écologiques

Les rejets de ce produit dans l'air, la terre ou l'eau ne doivent pas être signalés au National Response Center [Centre national d'intervention] en vertu de la loi CERCLA [loi américaine générale sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement] ou aux comités locaux ou étatiques de planification d'urgence en vertu de la loi SARA [loi américaine sur les réautorisation et modifications des financements importants] (SARA Titre III Article 304). Ce produit ne contient pas de produit chimique figurant à l'Article 313 dans une concentration égale ou supérieure à la concentration minimale.

13^e partie : Considérations en matière d'élimination

En cas de décision d'éliminer ce produit tel qu'il est fourni, il ne répond pas à la définition caractéristique de la loi RCRA [loi américaine sur la récupération et la conservation des ressources] concernant l'inflammabilité, la corrosion ou la réactivité et ne figure pas à la liste 40 CFR 261.33.

14^e partie : Informations liées au transport

Classe de transport : Non classé comme produit dangereux pour le transport terrestre, maritime ou aérien.

Transport des marchandises dangereuses : Non réglementé.

AITA : Non réglementé.

Ministère américain du transport (49 CFR 172.101) : Non réglementé

15^e partie : Informations réglementaires

CERCLA : Non réglementé

SARA Titre III : Non réglementé

Loi Clean Air Act [loi américaine sur la propreté de l'air] : Non réglementé

Loi Clean Water Act [loi américaine sur la propreté de l'eau] : Non réglementé

TSCA [loi américaine sur le contrôle des substances toxiques] : Non réglementé

Réglementations canadiennes

SIMDUT : Ce produit n'est pas contrôlé

TMD : Non réglementé

Réglementations mexicaines : Non dangereux

16^e partie : Autres informations

Les informations figurant dans le présent document sont basées sur des données considérées comme exactes. Toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée quant à l'exactitude de ces données ou quant aux résultats susceptibles de découler de leur utilisation.

Sterisil, Inc. n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels subis par des acheteurs, des utilisateurs ou des tiers causés par le produit. Lesdits acheteurs ou utilisateurs assument tous les risques associés à l'utilisation du produit.

Date de préparation : 30 avril 2018

Dernière révision : 25 juin 2019



EMERGO EUROPE
Prinsessegracht 20
2514 AP The Hague
The Netherlands